La Chapelle des Marais

n° 30

Mai 2012

Magazine municipal

La Chapelle des Marais

Édito

Sommaire

Édito 2
Enfance et jeunesse 3
Social 5
Culture 7
Urbanisme 10
Finances 12
Environnement 14
Intercommunalité 15
Sports 16
Vie de la commune 16
Vie associative 18
État civil 22
Permanences et services 22
Calendrier des manifestations 24

Les trois premiers mois de l'année, les élus ont planché comme à leur habitude sur les finances communales : le budget 2012, qui vous est présenté dans ce magazine, montre bien qu'après trois années de maîtrise budgétaires, les efforts doivent se poursuivre notamment en raison de la baisse des dotations de l'Etat. Si la commune améliore sensiblement sa situation, elle doit toutefois maintenir sa vigilance et sa rigueur financière.

Le deuxième trimestre s'annonce plus festif et c'est la 28e Foire-Exposition, organisée en partenariat avec le Comité de Foire, qui a ouvert début mai la saison estivale durant quatre jours.

Le 22 juin prochain, pour la Fête de la Musique, des musiciens amateurs marais-chapelains et des communes voisines, investiront l'Esplanade Bernard Legrand.

Enfin, le 21 juillet, nous allons inaugurer la 10e édition du Festival de la Vannerie à Mayun. Nous aurons l'honneur et la joie, en partenariat avec le Parc de Brière de recevoir le Parc naturel régional de Loire-Anjou Touraine, la commune de Villaines-les-Rochers, fleuron de la vannerie française et l'école nationale de vannerie de Fayl-Billot.

Quelques mots pour finir, sur l'environnement, avec le lancement de la Charte de l'habitant : «je jardine au naturel», que je vous incite tous à signer.

Je vous souhaite à tous un bel été !

Franck HERVY
Maire et Conseiller Général

Magazine Municipal la Chapelle des Marais - Mai 2012 - n° 30

- *Directeur de publication :* M. Franck HERVY, Maire
- *Crédits photos :* mairie de la Chapelle des Marais, La CARÈNE, les associations, Parc naturel régional de Brière.
- *Tirage :* 2000 exemplaires
- *Conception et impression :* *Impression sur papier PEFC.* Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

IMPRIM'VERT*

ENFANCE ET JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élections et actions

> Le 2 décembre 2011 a eu lieu une élection partielle du CME et 8 enfants de CM2 ont été élus.

Voici les résultats :

- 80 inscrits
- 74 suffrages exprimés
- 78 votants
- 4 nuls ou blancs

Ont été élus : Nolwen GODET, Maïwen REGNIER, Emily LELIEVRE, Coline SERAZIN, Miguel LE BOURSICAUD, Melvin VILLETTE, Valentin DURAND, Virgil LELIEVRE. Félicitations à eux et un grand bravo aux jeunes votants pour le taux de participation de 97,50 % à cette élection du Conseil Municipal des Enfants.

> **Le samedi 12 mars 2012,** les membres les plus courageux du Conseil Municipal des Enfants sont venus poser des nichoirs sur le chemin des Coudriers et découvrir en avant-première leur structure de jeux.

L'ESPADO (10-15 ans)

Cet été, l'Esp'ado accueille les adolescents de La Chapelle des Marais **du 6 au 27 juillet et du 13 au 31 août 2012.**

Permanence d'inscriptions :

- Le mercredi 20 juin à 18 h 30 à la Maison de l'Enfance.

Nous souhaitons proposer aux jeunes de nouveaux jeux sportifs, des grands jeux d'extérieurs (exemple : koh-lanta) mais aussi diverses sorties qui sont encore à finaliser avec les animateurs présents. (photo de gauche à droite : Ludivine Cossade, Kévin Guimard et Nicolas Bourban).

Comme l'année précédente, les jeunes partiront en mini-camp sur le site de Guenrouët afin de profiter de moments de détente (piscine, mini-golf et vélo). La permanence se fera **le mercredi 13 juin à 18 h 30,** à la Maison de l'Enfance. Une priorité sera donnée aux jeunes qui ne sont pas encore partis en mini-camps.

Le programme d'activités sera visible sur le site internet de la commune début juin. Pour plus d'informations sur l'Esp'ado, vous pouvez contacter Nicolas au : 06 81 43 09 75.

ENFANCE ET JEUNESSE

MULTI-ACCUEIL (0-4 ans)

Une année 2012 sous le signe de l'art! Tous les 15 jours les enfants participent à un atelier art plastique animé par Sandrine LEBORGNE. Enfants et professionnels découvrent de nouvelles matières, supports et différentes techniques comme la peinture aux glaçons, sur papier bulle ou encore la manipulation de terre… Un vrai plaisir «Patouille».

Informations pratiques :

Le multi-accueil est ouvert : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 00.

Capacité d'accueil : 20 places

2 modes de garde possibles : l'accueil régulier avec contrats et l'accueil occasionnel permettant d'inscrire son enfant selon les places disponibles et les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'une course…).

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant la directrice : M^me^ Fournier au 02 40 53 90 75.

ACCUEIL DE LOISIRS (3-12 ans)

Vacances d'été 2012 du 6 au 27 juillet et du 13 août au 31 août 2012. **Attention** l'accueil de loisirs sera fermé le lundi 3 septembre.

Pour les enfants de 3 à 12 ans.

> **Le grand voyage du petit vannier**

Les vacances d'été se profilent à l'horizon et depuis quelques semaines les animateurs s'activent pour préparer le départ des enfants pour un fabuleux voyage en compagnie d'un petit vannier.

> **Le départ en montgolfière** se fera de la Chapelle des Marais en direction de l'univers, quelques étapes nous feront découvrir l'environnement dans lequel nous vivons.

La permanence d'inscriptions se déroulera **le samedi 23 juin de 10 h 00 à 12 h 00** à la Maison de l'Enfance.

Photo de l'équipe (de gauche à droite : Alexane, Justine, Justine, Claire, Tiphaine, Laurie, Carole, Kévin , Yann et Sandrine).

> **La base de loisirs de Guenrouët** nous accueille pour deux mini-camps, organisés du 17 au 20 juillet pour les 8-12 ans et du 24 au 28 juillet pour les 6-8 ans.

La permanence d'inscriptions pour ces séjours se déroulera **le mercredi 13 juin à 18 h 30** à la Maison de l'Enfance. Une priorité sera donnée aux enfants qui ne sont pas partis en mini-camps l'année dernière.

ENFANCE ET JEUNESSE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la Maison de l'Enfance.

Une permanence est prévue **le 26 mai 2012 de 10h00 à 12h00.**

L'équipe d'animateurs de la Maison de l'Enfance accueille les enfants le matin et/ou le soir dans leurs écoles respectives.

Un petit-déjeuner et un goûter sont proposés.

Horaires :

- 7h30 - 9h00
- 16h30 - 18h30

Les coupons d'inscriptions ou d'annulations sont donc à déposer impérativement à la Maison de l'Enfance (et non à l'école !).

RESTAURATION SCOLAIRE
(école publique des Fifendes)

> Votre enfant est inscrit à l'école : les dossiers d'inscriptions vous seront envoyés et devront impérativement nous être retournés **avant le 15 juillet 2012.**

> Pour les nouveaux arrivants, des dossiers d'inscriptions restent disponibles à la Maison de l'Enfance ou téléchargeables sur le site *www.lachapelledesmarais.fr.*

SOCIAL

SENIORS EN VACANCES

Après la Bretagne et la Charente Maritime, 48 seniors partiront du 26 mai au 2 juin 2012 à la découverte de la Haute Auvergne. Ils séjourneront à Vic-sur-Cère et découvriront le Super Lioran, les Gorges du Lot, le château d'Anjony, Rocamadour, le viaduc de Garabit…

Le coût du séjour, animations et dégustations comprises, est pour les Marais Chapelains non-imposables de 225 € et de 400 € pour les autres.

Ces voyages connaissent un franc succès. Depuis la première année, de plus en plus de personnes sont intéressées…

SOCIAL

HORAIRES

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15
jeudi après-midi sur rendez-vous

16 rue de la Brière
44410 La Chapelle des Marais
Tél. 02 40 53 97 98
E-mail : pointemploi@hotmail.com

POINT EMPLOI

Interview de Laëtitia

Mairie (M) : Depuis combien d'années le Point Emploi existe-t-il ?

Laëtitia (L) : Le Point Emploi existe depuis plus de 15 ans et demeure un véritable lieu relais permettant d'y trouver une première information et des services de proximité.

(M) : Qui fait appel au Point Emploi ?

(L) :
- Les demandeurs d'emploi bien sûr, pour l'affichage des offres, l'aide aux démarches administratives (inscription Pôle Emploi, …), l'orientation vers des organismes de formation et d'insertion professionnelle et l'aide aux techniques de recherche d'emploi (CV, lettre, ...).
  - Les scolaires pour les emplois saisonniers, les contrats d'apprentissage,…
  - Les personnes en congé parental qui veulent se réorienter professionnellement, se renseigner sur les démarches administratives, ...
  - Les salariés qui recherchent un complément d'heures ou des informations sur la législation du travail, …
  - Et enfin des employeurs, qu'ils soient particulier, artisan ou entreprise… pour déposer une offre d'emploi et obtenir des candidatures.

(M) : Quels sont les services proposés ?

(L) : Les services les plus demandés sont l'accès aux outils informatiques et l'aide aux techniques de recherche d'emploi comme par exemple :
- L'accès gratuit à Internet (consultations diverses : offre Pôle Emploi, actualisation Pôle Emploi, site des concours administratifs, plan, itinéraire, boîte mail, …).
- L'aide personnalisée pour l'utilisation du site www.pole-emploi.fr et l'envoi de télé candidatures
- La frappe de CV et/ou lettre (aide à la rédaction, mise en page et impression, aide à l'envoi de messages par courrier électronique). **Nouveauté :** si la personne possède une boîte mail, le CV lui est envoyé par ce biais.
- L'impression de CV.
- Une aide personnalisée grâce notamment à la possibilité de prendre un rendez-vous individuel le jeudi après-midi.

(M) : Quels partenaires ?

(L) : Plusieurs partenaires effectuent des permanences régulières à la mairie et sont donc en relation étroite avec le Point Emploi :
- La Mission Locale (sur rendez-vous une fois par semaine),
- Le Plie (sur rendez-vous),
- L'Association intermédiaire PACTES (sur rendez-vous une fois par semaine),
- L'assistante sociale (sur rendez-vous).

Il existe également de nombreux autres partenaires :
Pôle Emploi, association 1 parrain, 1 emploi, le CIDFF, ...

(M) : Quelle évolution notable depuis ces dernières années ?

(L) : Le Point emploi a été amené à diversifier ses actions face aux multiples situations rencontrées (scolaire, en congé parental, salarié, demandeur d'emploi, retraité, …), et faisant appel à des démarches liées à l'emploi très variées.

Il est apparu important de travailler sur la mise en relation avec les employeurs notamment dans le cadre des services à la personne. En effet, certains particuliers ayant besoin d'un service à domicile qu'il soit régulier ou ponctuel (ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants, …) ne savent pas auprès de qui se renseigner.

Le Point Emploi apporte alors toutes les informations sur le CESU (chèque emploi service universel), les associations de services à la personne, les démarches à réaliser… et propose des candidatures.

En 2011, une dizaine de particuliers a, soit recruté par Chèque Emploi Service, soit fait appel à l'association Intermédiaire PACTES.

(M) : En conclusion ?

(L) : Le Point Emploi ne cesse d'évoluer face aux demandes des usagers, c'est un lieu connu et reconnu.

En 2011, Le Point Emploi c'est :
- Entre 5 et 10 personnes par permanence
- Plus de 120 personnes utilisant ses services dont la moitié pour la première fois.
- Une quinzaine de personnes mises en relation avec un employeur et la rédaction d'une soixantaine de CV.

Pour résumer, le point emploi peut offrir un panel de réponses allant des premières démarches de recherche d'emploi à la mise en relation avec un employeur :
- Affichage des offres d'emploi et de formation.
- Accès gratuit à Internet.
- Aide dans vos démarches, questions, problèmes,… Aide à l'élaboration de votre C.V. (photocopies*) et de votre lettre de motivation (affranchissement gratuit*).
- Aide aux déplacements*.
- Aide personnalisée (utilisation Internet,…).
- Autres informations sur les différents organismes partenaires : POLE EMPLOI, MISSION LOCALE, LE PLIE, CIDFF,…

* services à disposition des demandeurs d'emploi de La Chapelle des Marais.

SOCIAL

Téléthon

ZOOM SUR L'ASSOCIATION AIDONS-LES

Depuis plusieurs années, l'association « Aidons-Les » œuvre en faveur du Téléthon et depuis 2011, 8 associations sont venues la rejoindre :

- Les Vieux Moteurs du Marais,
- Le Karaté Club Shotokan,
- L'association des Retraités,
- L'Amicale Laïque,
- Les Pompiers,
- Le Coupis,
- Le Cyclo-club,
- L'AFM.

Diverses manifestations ont été proposées depuis le mois de septembre :

Conférence sur les avancées thérapeutiques, spectacle, loto, randonnées, lancer de ballons par les enfants, lavages de voiture, démonstration de Karaté, exposition et balades en voitures et motos anciennes, vente aux enchères d'une moto, vente de pain et calendriers, repas qui a rassemblé près de 170 personnes.

L'implication des bénévoles dans ces animations a permis de récolter 4 000 €. Les dons s'élevant à 1 500 €, c'est une somme de 6 300 € qu'Aidons-Les a pu reverser à L'AFM.

Après le spectacle de la Fouée de Feu en avril 2012, d'autres manifestations vont suivre au profit du Téléthon avant les dates officielles des 7, 8 ,9 décembre.

Aidons-Les, par la voix de sa présidente, Henriette HURE, souhaite que d'autres associations communales rejoignent ce mouvement pour soutenir la recherche médicale sur les maladies génétiques.

Pour tout contact Henriette Huré : 02 40 53 28 73

CULTURE

FESTIVAL DE LA VANNERIE : 10e EDITION

Les 21 et 22 juillet, le village de Mayun accueillera **la 10e édition du Festival de la Vannerie** et recevra pour l'occasion la commune vannière de Villaine les Rochers, le parc Loire-Anjou Touraine ainsi que l'école nationale de vannerie de Fayl-Billot. Comme chaque année, de nombreuses associations se mobilisent aux côtés de la municipalité pour que la fête soit réussie. Au programme : expositions, démonstrations et animations diverses proposées par les vanniers, les Conteurs de Brière… et le grand retour à Mayun de Thomas Carabistouille et de sa Bœuf-bylette. Après le traditionnel moules-frites du samedi soir, un Fest-noz aura lieu avec les groupes Deus'Ta, Meskad et le duo Mousset-Bourse. À noter pour le dimanche matin, l'installation d'un petit marché de producteurs qui se tiendra sur le site du festival.

LA MÉDIATHÈQUE : NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Le coin des périodiques est devenu un espace à part entière avec vue sur le jardin. La consultation sur place des revues est gratuite et ouverte à tous. Des fauteuils et tables ont été installés afin que les lecteurs puissent prendre connaissance de l'actualité, qu'elle soit politique ou potagère, dans le confort, à l'écart du bruit des conversations ou des « bip » du prêt-retour de documents.

La médiathèque, pour l'occasion, s'est abonnée à 12 revues supplémentaires. Désormais, les lecteurs auront accès à 40 abonnements, dont voici la liste :

Abricot • Dada • Géo ado • Histoires pour les petits
J'aime lire • Je bouquine • Je lis des histoires vraies • Okapi
Petites mains • Popi • Science et vie junior • Wakou

303 • 60 millions de consommateurs • Auto-moto
Beaux-Arts magazine • Bretagne • Ça m'intéresse
Le Canard enchaîné • Cuisine et Vins de France
L'Echo de la Presqu'île guérandaise • Enfant magazine
L'Express • Géo • Histoire • Lire • Marie-Claire idées
Marie-Claire • Mon jardin ma maison • Le Nouvel Observateur
Ordinateur individuel • Le Particulier • Psychologie • Rock & Folk
Santé • Science et Vie • SportMag • Studio • Système D

Des lectures pour les beaux jours !

Le livre sans nom « Ce roman diffusé anonymement sur Internet raconte l'histoire de l'unique victime rescapée d'un tueur en série, qui, après cinq ans de coma, se réveille, amnésique. »

La disparition soudaine des ouvrières / Serge Quadruppani « Durant ses vacances avec son mari, Simona Tavianello est confrontée à une série de meurtres accompagnés de tracts signés La révolution des abeilles. »

L'enquête russe / Nicolas Le Floch « 1782, alors que le tsarévitch Paul, fils de Catherine II et héritier de l'empire russe, est en visite incognito à Paris, Nicolas Le Floch reçoit pour mission de gagner sa confiance pour que Versailles obtienne ses faveurs. »

La somnambule de la Villa aux Loups / Jean Contrucci « Mme Casals, la femme d'un professeur de médecine réputé de Marseille est retrouvée morte dans une villa. À ses côtés, son jeune amant, Henri Champsaur, étudiant en littérature romantique et exalté, qui a raté son propre suicide et se retrouve accusé de meurtre… »

Le Trône de Fer / Georges R.R. Martin « Après avoir tué le monarque dément Aerys II Targayen, Robert Baratheon est devenu le souverain du royaume des Sept couronnes… »

J'ai vendu ma bagnole à un polonais / Pierre Gagnon « Un recueil de treize nouvelles brèves dans lesquelles un Polonais veut acheter une vieille voiture, un collégien est envoyé chez les prêtres et un cycliste ramasse un chandail roulé en boule sur le bord de la route. »

CULTURE

Moi* / *Sabina Berman « Enfant sauvage et autiste, Karen Nieto va apprendre à lire et écrire, aller à l'université et prendre la tête de la plus grande entreprise de pêche au thon du monde. »

Le chapeau de Mitterrand* / *Antoine Laurain « Alors qu'il dîne un soir dans une brasserie parisienne, Daniel Mercier voit arriver comme voisin de table François Mitterrand en compagnie de deux amis. Son repas achevé, le Président oublie son feutre noir que Daniel décide de garder comme souvenir. »

Dans la mer il y a des crocodiles* / *Fabio Geda « Enaiat a dix ans lorsque sa mère l'oblige à fuir leur petit village de Nava, dans la vallée de Ghazni, en Afghanistan. Elle l'abandonne de l'autre côté de la frontière, au Pakistan, pour le protéger car Enaiat appartient à l'ethnie mongole, persécutée par les Pachtounes et les talibans. »

J'apprends l'hébreu* / *Denis Lachaud « Frédéric, 17 ans, suit ses parents à travers l'Europe, d'un déracinement à l'autre, menacé dans son propre équilibre. Mais après Paris, Oslo et Berlin, la famille débarque à Tel-Aviv et le jeune homme découvre la singularité d'Israël… »

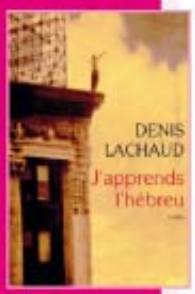

La nuit des femmes qui chantent* / *Lídia Jorge « En 1987, cinq femmes, survivantes du naufrage de l'Empire colonial portugais, décident de former un groupe vocal. Gisela, Maria Luisa, Nani, Madalena Micaia et Solange de Matos vont connaître le succès… »

Chronique du soupir* / *Mathieu Gaborit « Depuis la disparition de son époux, Lilas, une naine flamboyante, a choisi de prendre sa retraite de Chef de la garde du palais de la Haute Fée, pour ouvrir une auberge au bord de la mer. »

La maison de soie* / *Anthony Horowitz « Après 106 ans d'attente, voilà la dernière aventure du plus fameux détective anglais, révélée bien tardivement selon les exigences du docteur Watson… »

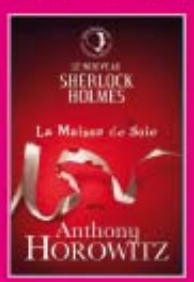

La femme du vampire* / *Nina Blazon « En 1731, en Serbie, Jasna, 14 ans, est mariée de force à Danilo. Une fois le mariage célébré et la nuit de noce passée, Danilo évite la jeune fille. Alors qu'elle tente de découvrir la vérité, Jasna fait la connaissance de Dusan, dont elle tombe amoureuse. Mais lui aussi cache un secret. »

Les chroniques de l'imaginarium géographica* / *James A.Owen « En 1917, c'est la guerre. Par une nuit pluvieuse, un crime réunit à Londres trois jeunes universitaires, Charles, Jack et John. La victime est un vieil érudit et le professeur de John. Il semble que le criminel ait voulu lui dérober l'Imaginarium géographica, un atlas des terres mythiques et légendaires. »

Little brother* / *Cory Doctorow « Marcus est un as de l'informatique. Intelligent et très à l'aise avec le cyberworld, son grand jeu reste de tromper les caméras de surveillance. Sa vie bascule lorsqu'il se fait arrêter avec des amis sur le lieu d'un attentat terroriste. »

À noter !

La médiathèque sera fermée
les 13 et 14 juillet, ainsi que du 14 au 18 août.

URBANISME ET TRAVAUX

MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DU BOULEVARD DE LA GARE

Afin de résoudre les difficultés récurrentes de stationnements au niveau de la mairie et d'élargir, dans un souci d'accessibilité, le trottoir situé à l'angle de la mairie rue de la Brière/boulevard de la Gare, la portion du boulevard de la Gare située entre la rue de la Brière et la rue du Rua va être aménagée en sens unique. Cette opération permettra la création de 6 à 8 stationnements longitudinaux.

Ce projet a été estimé à 42 278 € TTC. Ces travaux devraient débuter en juillet prochain.

L'esquisse ci-après présente le futur aménagement :

> **Le sens unique débouchera sur la route départementale. Une piste cyclable en contre sens sera matérialisée. Le trottoir à l'angle de la mairie sera élargi.**

EXTENSION DU CIMETIÈRE

L'agrandissement et la requalification du cimetière existant qui ont débuté en octobre dernier se poursuivent.

Le cimetière actuel ne pouvant suffire aux besoins de la commune, l'extension du cimetière était devenue indispensable et permettra à terme de disposer de 300 emplacements supplémentaires et d'une soixantaine de nouvelles cases funéraires intégrées dans un mur en pierre. La création d'un jardin du souvenir végétalisé, la construction d'un préau ainsi qu'un local technique avec sanitaires viennent compléter l'aménagement. Les columbariums, implantés actuellement dans le cimetière existant, seront transférés ce mois-ci vers la zone d'extension.

Ce cimetière paysager (accompagnement végétal des allées, espaces engazonnés, abri pour les journées pluvieuses,...) proposera un cadre propice aux instants de recueillement des familles. Sa livraison est programmée pour juillet prochain.

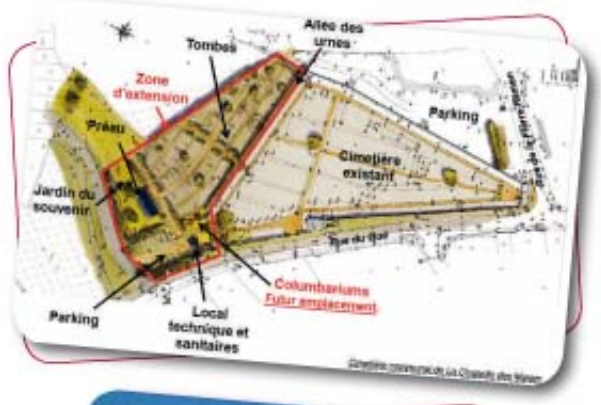

URBANISME ET TRAVAUX

RÉFORME DE L'URBANISME AU 1er MARS 2012

Dans le cadre de la simplification et de l'adaptation du code de l'urbanisme, plusieurs réformes importantes sont entrées en vigueur le **1er mars 2012.**

Les principales mesures à retenir sont les suivantes :

- La disparition de la SHON et de la SHOB au profit d'une «surface de plancher» qui devient la surface de référence en urbanisme. Elle s'entend comme l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre.
- La possibilité de construire une extension de moins de 40 m² sans passer par un permis de construire (une déclaration préalable reste néanmoins nécessaire).
- La réforme de la fiscalité de l'aménagement : la taxe d'aménagement se substitue à la taxe locale d'équipement et à ses nombreuses taxes annexes. Cette nouvelle fiscalité opère une véritable rupture avec l'ancien dispositif en encourageant les projets économes en consommation de l'espace, conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA SALLE KRAFFT

La fermeture annoncée de la salle Krafft d'ici juin prochain a provoqué l'inquiétude de nombreuses associations utilisatrices.

Soucieux de rouvrir la salle le plus rapidement possible, le Conseil Municipal a donc décidé de lancer dès 2012 les travaux de mise en sécurité et la mise hors d'eau du bâtiment.

Ces travaux devraient débuter en octobre et consisteront notamment à :

- Réparer le faîtage de la couverture de la salle de spectacle afin de supprimer la fuite récurrente.
- Remplacer la couverture du local ventilation et des loges au 2e étage.
- Refaire totalement l'étanchéité bitumeuse de la terrasse accessible au-dessus du hall d'accueil et réparer le plafond du hall.
- Changer les menuiseries très vétustes des sanitaires.
- Créer un sanitaire mixte accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) dans la zone du hall d'entrée.
- Elargir la double porte extérieure métallique actuellement avec 2 vantaux de 70 cm pour une meilleure accessibilité au niveau du hall
- Réaliser un cheminement extérieur contre la façade Sud accessible au P.M.R. sur une largeur de 140 cm entre l'entrée principale et la porte double de la salle de spectacles proche de la scène.
- Enlever deux ou trois sièges (de la première rangée) et délimiter au sol des emplacements P.M.R.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 200 928 € TTC. La réouverture de la salle Krafft est programmée pour janvier 2013.

FINANCES

BUDGET COMMUNAL

BUDGET PRIMITIF 2012

BUDGET GLOBAL

5 256 000€

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
3 514 000 €	1 742 000 €

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2008 À 2012

TAUX DES 3 TAXES 2012

Pour une maison ayant une valeur locative de 3 300 €, l'augmentation des taux représente
- 20.4€ pour la taxe d'habitation
- 12,87 € pour le foncier bâti

D'autre part, les bases d'imposition 2012 ont été réévaluées de 1,8% par l'Etat.

- Taxe Habitation
  - 18.22%
- Taxe Foncière Bâti
  - 23.10%
- Taxe Foncière Propriété non Bâtie
  - 101.12%

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2008 À 2012

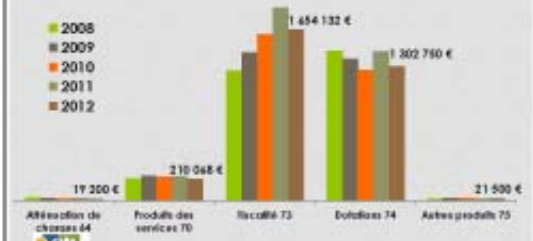

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

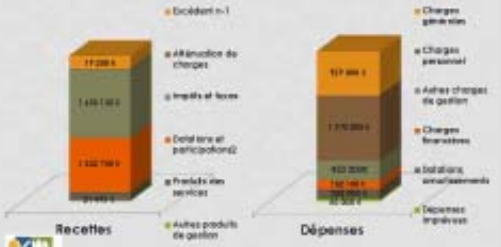

REPARTITION PAR SERVICE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FINANCES

BUDGET MAISON DE L'ENFANCE 2012
605 735€

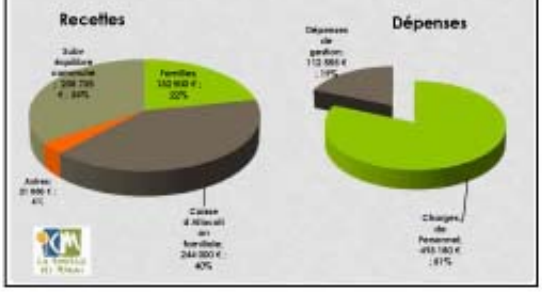

Education Jeunesse	18 709,80 €
Culture - Loisirs	3 197,00 €
Social - Solidarité - Santé	5 453,86 €
Sports	13 337,74 €
Diverses	2 687,50 €
Subventions par convention	8 740,70 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2012

RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES PRIVÉES

Participation aux frais de fonctionnement pour 293 élèves

123 090,96€

Inclus les fournitures scolaires
La commune finance également les trajets vers les piscines de la CARENE et les ceux de l'Ecole Sainte Thérèse vers le centre bourg.

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2012, Y COMPRIS LE RESTE À RÉALISER

Travaux de voirie	346 900€
Cimetière	317 000€
Zone sportive	220 000€
Salle Krafft	209 000€
Environnement hydraulique	37 700€
Autres matériels et mobiliers	27 000€
Travaux sur bâtiments	25 900€
Médiathèque	17 800€

PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Elèves marais chapelains

Ecoles maternelles et élémentaires publiques et privées	Fournitures scolaires: 47€ par élève
	Activités péri scolaires: 22€ par élève
Collèges publics et privés	Fournitures scolaires: 35€ par élève

LANCEMENT DE LA CHARTE DES HABITANTS… suite

Dans notre précédent magazine municipal n° 29 octobre 2011, nous vous parlions de la Charte de l'Habitant ! Ça y est, le lancement a eu lieu officiellement le 27 mars 2012 à Pontchâteau. C'est le fruit d'un travail de concentration de 226 habitants issus de 23 communes du bassin-versant du Brivet. Concrètement, vous pouvez venir en mairie pendant les heures d'ouverture signer cette charte en **vous engageant à suivre au moins 3 des 11 principes suivants :**

Point sur la règlementation : arrêté préfectoral du 9 février 2007

Depuis le 1er juillet 2007, il est interdit d'appliquer des produits phytosanitaires, sous peine d'être verbalisé par la Police de l'Environnement :

- À moins d'1 mètre des berges, fossés, collecteurs d'eau pluviale, points d'eau, puits, forages, zones régulièrement inondées.
- À moins de 5 mètres des ruisseaux et des cours d'eau.
- Directement sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Ces interdictions concernent l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires : agriculteurs, particuliers, collectivités locales et services publics.

Chasse aux déchets par l'A.C.C.A :

Ramassage déchets, jachères fleuries…

Le 11 mars dernier, l'A.C.C.A (l'association communale de chasse agréée) avait donné rendez-vous à 9 heures à ses adhérents pour une battue particulière… Ainsi, près d'une cinquantaine de chasseurs a consacré la matinée du dimanche à nettoyer les bas-côtés et les routes de la commune. C'est la troisième fois que les chasseurs renouvellent cette opération en faveur de l'environnement, et si l'an dernier, ils avaient amassé près d'une tonne de déchets, la récolte cette année fut de moindre importance, avec juste de quoi remplir une benne. Une baisse qui prouve bien les effets positifs de ce genre d'action.

Un grand coup de chapeau à l'A.C.C.A pour cette initiative heureuse et bienvenue qui se prolonge ce mois-ci par la réalisation de jachères fleuries sur tous les villages de la commune.

Rappelons toutefois que nous sommes tous responsables de la qualité de notre cadre de vie et que la préservation de l'environnement est l'affaire de tous.

ÊTRE INFORMÉ POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI !!

Comment adapter son logement ?

Comment se faire aider pour la vie quotidienne :
aide à domicile - portage de repas - soins…

La CARENE et les communes qui la composent mènent des politiques en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.

Des agents du service habitat de la CARENE, une ergothérapeute et la coordinatrice du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) peuvent vous apporter des informations et répondre à vos questions :

- L'ergothérapeute, pour les conseils sur les travaux concernant l'accessibilité et l'adaptation du logement (adaptation d'une salle de bain, barre de maintien, siège de douche, rampe d'accès…).
- La CARENE, pour toutes les aides financières pouvant être sollicitées en cas de travaux.
- La coordinatrice du CLIC, pour le maintien à domicile et les différents services d'aide à la personne et leurs financements.

Venez, vous renseigner le : **mercredi 6 juin 2012 à 14 h 30 à la salle polyvalente - complexe sportif.**

PARTICIPEZ À L'ATLAS DES MAMMIFÈRES TERRESTRES DE BRETAGNE

Le Parc naturel régional de Brière (PnrB) relaie localement l'initiative du Groupe Mammologique Breton (GMB) pour la réalisation d'un Atlas des mammifères sauvages de Bretagne - Loire-Atlantique comprise.

Vous êtes un observateur de la nature, chasseur, promeneur, naturaliste ou pas, vos informations, même les plus modestes, seront utiles !

Chauve-souris dans vos combles, hérisson venant vous saluer régulièrement, écureuil bondissant furtivement dans vos arbres, ou encore taupinières dans votre pelouse, blaireau traversant devant vos phares de voiture…, preuve du passage d'un petit ou d'un plus gros mammifère qu'on voit rarement…

En s'appuyant sur vos observations et votre participation active, l'Atlas permettra de mieux connaître la répartition des mammifères terrestres de Bretagne en élaborant des cartes par espèces et de suivre leur évolution au fil des années.

Pour participer, c'est très simple :

- Vous rendre sur **le site internet du GMB** dédié à l'Atlas : *http://gmb.asso.fr/Atlas.html*, et vous laisser guider pour enregistrer en un clic vos observations

  Vous y trouverez également de nombreux outils pour en savoir plus sur les mammifères sauvages (guides d'identification, livrets pour la reconnaissance d'indices de présence etc.).
- Rapportez votre récolte (pelote de rejection, noisette rongée…) dans les sites du Parc naturel régional de Brière (Maison d'accueil à Saint-Malo-de-Guersac - Centre administratif à Saint-Joachim - village de Kerhinet à Saint-Lyphard). Elle sera acheminée au GMB.

  N'oubliez pas de noter sur une étiquette, le lieu précis du prélèvement, la date ainsi que vos coordonnées.

Le PnrB et le GMB se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements si besoin.

Le hérisson, hôte de votre jardin… (photo Thomas Dubos)

Parc naturel régional de Brière

SPORTS

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

> La pose des nouvelles ouvertures étant effectuée, des rideaux vont être mis en place.
> En septembre, sont programmés la réfection du sol, ainsi que la pose de lambris sur le bas des murs.
> Après ces travaux, la salle sera repeinte et la cuisine rafraîchie.
> Les enduits extérieurs seront aussi refaits.

VIE DE LA COMMUNE

REMISE DE MÉDAILLES

Cette année, à l'issue de la traditionnelle cérémonie des vœux, le maire, Franck Hervy a remis la médaille de la ville à quatre personnes tout particulièrement impliquées dans la vie associative de la commune.

Annie PAUMIER, qui avec son mari André est à l'origine en 1985, du comité du Secours Populaire à La Chapelle des Marais. Elle en est l'un des piliers aujourd'hui encore, exerçant la fonction de trésorière pour cette association qui joue un rôle majeur dans l'action auprès des plus vulnérables sur notre commune.

Annie LEGOFF, quant à elle, a œuvré pour le jumelage de La Chapelle des Marais avec Ingleton, en Grande Bretagne. Elle a été la présidente du Comité de Jumelage jusqu'en 1996. Les échanges entre les deux communes se perpétuent avec ce mois-ci la visite des Anglais à La Chapelle des Marais.

Joseph MAHE, engagé dans la vie associative depuis 1947, a été président de l'association des retraités pendant plus de 12 ans de 1999 à 2011. Cette association, très active sur la commune, propose de multiples activités, la dernière en date étant l'opération «Seniors en Vacances» qui connaît un franc succès depuis 3 ans, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Enfin, **Philippe CHATAL,** très impliqué dans la vie sportive de la commune, de par ses fonctions de président du club de karaté Shotokan de La Chapelle des Marais qui compte 40 adhérents. Il est par ailleurs membre actif de l'Office Municipal des Sports et chaque année son club est très impliqué dans la journée annuelle du sport et les manifestations du Téléthon.

Gérard HERVY nous a quittés le 13 janvier 2012 à 64 ans.

Président du Comité d'Entraide, depuis de nombreuses années, il était aussi membre du CCAS depuis 1995. Il avait été membre du Conseil Municipal de 1995 à 2001. Homme de conviction, toujours à l'écoute des autres, c'était un des acteurs de la solidarité de notre commune, notamment pour l'organisation du repas de l'Amitié.

ELECTIONS :

Depuis le 1er janvier 2012, notre commune compte 3737 habitants (source INSEE). Comme le prévoit le code électoral pour les communes de plus de 3500 habitants, chaque électeur devra présenter obligatoirement au moment du vote sa carte électorale et un titre d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport…). La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministre de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE :

La législation prévoit, que si un enfant mineur se rend dans un pays de l'Union Européenne sans être accompagné de l'un de ses parents (ou de la personne titulaire de l'autorité parentale), il doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire, ainsi que d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

Seul le détenteur de l'autorité parentale est habilité à en faire la demande.

Depuis le 1er janvier 2012 un dossier est à retirer en mairie et l'autorisation de sortie du territoire ne sera délivrée que sous un délai de 2 à 3 jours.

Si l'enfant doit se rendre dans un pays hors Union Européenne, il doit être en possession d'un passeport personnel valide et éventuellement d'un visa (selon le pays concerné).

INSCRIPTIONS OU RÉINSCRIPTIONS !

ATTENTION !!!

Pensez **aux inscriptions et aux réinscriptions** pour l'année scolaire 2012/2013.

lila scolaire

Du 2 mai 2012 au 15 juin 2012 inclus :
(après cette date, toute inscription tardive sera pénalisée de 20 €)

- Sur le site internet du Conseil Général : www.loire-atlantique.fr
- En mairie de La Chapelle des Marais.
- Dans les locaux - Réseau Cap Atlantic'.

> Pour tous renseignements :

RÉSEAU CAP ATLANTIC'
Zone Tertiaire de Kerbiniou
4 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDE
Tel. 02 40 620 620

APPEL À BÉNÉVOLES :

La commune de La Chapelle des Marais compte de nombreuses associations qui par leur action et leur dynamisme contribuent au mieux vivre et à l'épanouissement de chacun, ainsi qu'à la qualité du lien social.

Deux projets, actuellement en cours, sont tout particulièrement soutenus par la municipalité car ils répondent à une demande répétée des Marais Chapelains. L'un concerne le retour du cinéma à La Chapelle des Marais et l'autre la création d'un atelier informatique.

> **Pour le cinéma,** il s'agit de monter une association (sur le modèle de Ciné-découverte qui existait précédemment) afin d'intégrer l'Inter-Association qui couvre les communes de St-Gildas-des-Bois, de St-Lyphard et de Missillac. Cette Inter-Association projette une fois par mois un film récent dans les communes concernées et pendant les vacances scolaires des films jeunesse. Quelques personnes intéressées par le projet se sont déjà fait connaître, avis donc aux amateurs de grand écran qui souhaiteraient les rejoindre pour que le cinéma fasse son retour à La Chapelle des Marais. (Contact : Marie Roy-Lamoureux au 02 40 53 22 02).

> **Quant à l'Atelier Informatique attendu par tant de Marais-Chapelains…**

Vous avez des compétences en informatique, vous maîtrisez bien certains logiciels grand public, vous aimez partager et communiquer avec les autres.

Alors nous pouvons créer et organiser un atelier informatique à La Chapelle des Marais, pour aider des personnes dans la pratique de l'outil informatique.

Oui, cet article est un appel à toutes personnes de bonne volonté qui voudraient donner un peu de leur temps pour accompagner des novices en informatique.

La demande est très importante. Cet atelier informatique serait orienté débutant(e)s et intergénérationnels pour découvrir l'outil informatique et ce qu'on peut faire avec (le traitement de texte, la photo, les animations, la vidéo, faire des recherches sur internet, correspondre avec des proches par email) tout ça dans une ambiance conviviale et à un rythme adapté aux participants.

Vous pouvez prendre contact avec Gérard Perrier (Tél. 02 40 53 29 62).

CYCLO CLUB DU MARAIS

Tout d'abord, le nombre de licenciés dans notre club augmente d'année en année , à ce jour :
En cyclo : 46 adhérents / En marche : 39 adhérents

Pour les sorties cyclo et marche, le lieu de rassemblement se fait près de la salle Ingleton, rue de la Perrière à La Chapelle des Marais.

Un petit rappel pour les sorties :

> Pour les pédestres, randonnée tous les dimanches matins, départ en général à 8 h 30 ou 9 h 00 selon le lieu de randonnée pour une balade d'une douzaine de kms en moyenne. Il y a aussi un départ le jeudi matin pour la période d'avril à octobre.

> Pour les cyclos, départ aussi le dimanche matin selon le planning. Plusieurs circuits sont proposés .En semaine, départ le jeudi après midi.

> Pour les petites Reines le mardi et jeudi départ 9 h 00 à vitesse modérée.

Pour toutes les informations de la vie du club, vous pouvez vous connecter sur notre site : *http://cycloclubdumarais.fr*

Si vous voulez nous rejoindre ou avoir quelques renseignements, vous pouvez contacter :

- Le président : Yannick LECLAIVE au 06 32 53 24 26 ou *yannickleclaive@wanadoo.fr*
- Secrétaire du Club : Jean Pinte au 06 87 18 68 52 ou *jean.pinte@wanadoo.fr*
- Responsable cyclo : Bernard GEORGET au 06 99 12 69 83 ou *gibe44410@hotmail.fr*
- Responsable marche : Denis HERVY au 02 40 66 88 72 ou *hervy.denis@orange.fr*

La section cyclo organisait le week-end du 1er avril sa sortie à Saumur. 35 adhérents y ont participé dont 24 cyclos et 11 marcheurs.

ÉVÉNEMENT À NOTER pour 2013 : semaine fédérale
La Chapelle des Marais est retenue comme point d'accueil le mardi 6 août 2013 sur le circuit Presqu'île Brière de la semaine Fédérale 2013 (organisation FFCT) soit 3000 cyclos sur la commune ce jour-là.
Ce sera la mobilisation générale du club pour bien recevoir.

AVIS AUX JARDINIERS AMATEURS

La section vannerie de l'association Atelier Rencontres Echanges (A.R.E) travaille actuellement sur l'installation d'une oseraie dans le village de Camerun. Pour l'aider dans son projet, elle lance un appel à des bénévoles désireux de lui prêter main-forte. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
Contact : Jean BERCEGEAY (Tél. 02 40 53 21 24).

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE P.A.C.T.E.S.

accueille, accompagne et met en situation de travail des personnes dans leur recherche d'emploi.

Pour cela nous travaillons auprès de particuliers pour réaliser des petits travaux de jardinage, de ménage,… et avec des entreprises, collectivités, artisans, commerçants, associations, et exploitants agricoles pour des besoins ponctuels (surcharge de travail, remplacement de personnel,…).

Demandeurs d'emploi :

L'Association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. vous propose :

- Un emploi par des mises à disposition de courtes ou moyennes durées (travaux de bricolage, jardinage, ménage,...).
- Une aide dans votre recherche d'emploi (démarches administratives, élaboration d'un C.V., ...).
- Une orientation vers divers organismes.
- Un suivi professionnel (conseils, informations,...).
- Un accompagnement personnalisé.

Particuliers, commerçants, artisans, entreprises,…

Pour la réalisation de vos petits travaux de :
ménage, repassage, déménagement, bricolage, tonte, taille de haies, débroussaillage,…

C'est simple !

- Vous nous contactez : sans adhésion
- Vous pouvez louer du matériel : via notre partenaire BEL
- Exécution du travail : l'association est l'employeur (le contrat est signé par les trois parties)
- Vous recevez la facture : nos tarifs sont nets.

Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts pour les services à la personne selon les textes en vigueur.

L'Association accepte le CESU, uniquement préfinancé, pour le règlement de vos factures.

Ouverture au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 30

Mardi : de 9 h 30 à 12 h 30
et de 15 h 30 à 17 h 30

9 rue Maurice Sambron
PONTCHÂTEAU
1er étage - porte droite
Tél. 02 40 45 62 78
Fax : 02 51 16 51 70

E-mail : pactes@wanadoo.fr

Permanences au Point Emploi La Chapelle des Marais : mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Nouveau : consultez notre site internet :
www.pactes44.fr

COMITÉ D'ENTRAIDE

Lors de sa dernière assemblée générale, le Comité d'Entraide, suite au décès de son président Gérard HERVY, a élu son nouveau bureau :

- Président : Gérard RIVALLAND
- Vice-président : Philippe MAHE
- Secrétaire : Laëtitia DE SOUSA
- Trésorier : Noël HERVY
- Trésorier adjoint : Jean-Claude THOBIE

> Le comité organise toujours le repas de l'amitié qui aura lieu cette année **le 13 septembre à 12 h 30** au Tamary's, tous les Marais-Chapelains de plus de 70 ans peuvent s'y inscrire.

> À Noël, le comité vient en aide aux personnes en difficulté avec des colis et bons d'achat.

> Il participe également au festival de la vannerie à Mayun.

> Il se tient à votre disposition pour préparer vins d'honneur et autres manifestations.

Contact :

Le Président Gérard RIVALLAND
Tél. 02 40 66 89 02 ou *rigecamer@hotmail.com*.

Quand LA BRIÈRE s'éveille en chantant avec la FOUÉE de FEU

Le 6e CD de la FOUÉE de FEU est sorti.

Pour son 30e anniversaire, ce groupe vocal de La Chapelle des Marais vient de sortir 20 chants et musiques de qualité et d'expression vivante. On y trouve beaucoup d'originalité dans cet album, agrémenté d'un livret de 12 pages : Des chants à danser, des sonnets marins, des airs d'accordéons ou de flûte, des chansons d'auteurs de Brière comme Robert Gillot de Saint-Nazaire «le noir de Brière» et Luc Philippe «Saint-Joachim la Capitale», une complainte sur un fait tragique de la Chapelle des Marais, «les Moyon, Vince et Aoustin» et bien d'autres... Pas moins de 15 solos et duos différents, 3 musiciens, 27 choristes animent cet album enregistré en partie dans la salle Krafft.

Ces acteurs bénévoles sont venus s'exprimer de Pontchâteau, Donges, Herbignac, Sainte-Reine, Saint-Lyphard, Saint-Joachim et un bel ensemble de la Chapelle des Marais.

Le 9 décembre dernier, la Fouée de Feu affichait complet dans la salle Krafft pour son spectacle humoristique.

Le nouveau CD est disponible auprès des membres de la Fouée de Feu au prix de lancement de 10 €, ou chez Guy BELLIOT (Tél. 02 40 53 20 76) à la Chapelle des Marais.

ASSOCIATION LES ROSEAUX MARAIS-CHAPELAINS

Un assainissement collectif pour tous les Marais-Chapelains !!

En février dernier, de nombreux foyers des villages de Québitre et de Mayun ainsi que des rues de la Carrière et du Champ Blanc (rues situées sur le RD entre Coulement et l'angle Bertho) se sont réunis à l'espace du Moulin, afin de créer une nouvelle association « Les Roseaux Marais-Chapelains ».

Cette association a été créée dans le but d'obtenir, pour tous les Marais-Chapelains, un assainissement collectif aux normes dans les plus brefs délais. Déjà en 2009, cette association aurait pu voir le jour suite à l'obligation faite de la CARENE de subir un contrôle payant des systèmes individuels d'assainissement alors que tout le monde les savait défectueux.

En effet, tous les habitants de notre commune ne sont pas traités de la même façon en terme de traitement des eaux usées. Certains en sont encore à l'assainissement individuel sous différentes formes alors que d'autres bénéficient de l'assainissement collectif.
De plus, les différentes lois obligent l'ensemble des habitations non-conformes à se mettre aux normes dans les plus brefs délais. On obligerait ainsi ces foyers à investir lourdement dans des équipements individuels pour se mettre en conformité avec la législation, sachant que la facture dans quelques années, soit pour l'entretien de cet assainissement soit pour se connecter à un éventuel assainissement collectif, serait de nouveau très élevée.

Notre association a pour but l'obtention, pour ses adhérents pour d'un véritable réseau d'assainissement collectif.
L'association a déjà alerté, courant mars, les différents élus de la CARENE (courrier aux Maires, Députés, Sénateurs et Président du Conseil Général) et des rencontres avec la CARENE ont eu et auront lieu dans les mois à venir.

Lors de notre deuxième Assemblée Générale du 5 avril dernier, et à la présentation des premières actions menées, environ 50 foyers ont rejoint notre association.

Cependant, il reste potentiellement des foyers Marais-Chapelains dans la même situation. Aussi, nous invitons les habitants ne bénéficiant pas de l'assainissement collectif à prendre contact avec notre association afin de mener une action commune et en partenariat avec les autres associations du territoire de la CARENE d'être plus représentatifs face à la CARENE. Tous ensemble, nous serons plus forts afin d'obtenir gain de cause.

Aussi, nous invitons ceux qui le désirent à contacter l'association à :

- M. GUIHENEUF Jean-Yves (Président) :
  Tél. 02 40 53 22 44
- M. BELLIOT Philippe (Trésorier) :
  Tél. 02 40 53 22 44

Ou par mail à : *lesroseauxmaraischapelains@orange.fr*

AIJSP

L'Association Intercommunale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du canton d'Herbignac recrute une nouvelle promotion de jeunes sapeurs-pompiers en septembre 2012. Celle-ci concerne les jeunes nés en 1998 et 1999.

Ils peuvent s'inscrire dès maintenant en contactant le Centre d'Incendie et Secours d'Assérac au 02 40 01 75 68 en soirée ou Patrick LE CARFF au 02 40 01 70 47.

ÉTAT CIVIL

1er trimestre 2012

Nous leur souhaitons la bienvenue :

- Pauline BELLIOT
- Louis SEBILO
- Mahé PESSINA
- Sacha HÉLLION
- Loélie DEGREZ
- Jules VIAU
- Rose BONAMY
- Zoé LAUNAY
- Noëlann GAILLARD

Ils se sont mariés :

- Joseph JAUNY et Linda FREHEL
- Sébastien BODET et Sandy BOSSER
- Aurélien GUIHENEUF et Lydie RIVAL
- Raphaël MANCEAU et Marina SOLER
- Mickaël BELLIOT et Rose GUIHENEUF

Ils nous ont quittés :

- HERVY Gérard, 64 ans - 79 rue de la Jaunaie
- LEMEIGNEN Thérèse, épouse WALLET, 83 ans - 80 rue de la Saulzaie
- LANOË Emilie, veuve GUENEC, 90 ans - 16 rue du Lisis
- DESBOIS Clair, 83 ans - 47 rue de Penlys
- JALLAIS Laurent, 47 ans - 8 rue de la Saulzaie
- VAILLANT Huguette, 68 ans - 11 rue des Ecobuts
- LEGOFF Marie-Thérèse, épouse RIVALLAND, 72 ans - 40 rue du Lavoir
- DENIAUD Marie épouse MONTFORT, 86 ans - 47 rue de Penlys
- BROUSSARD Eliane, 70 ans - 13 rue de Lisis

PERMANENCES ET SERVICES

/SOCIAL/

- **Assistance sociale :** Mme BOUTOUX: permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32
- **Mission locale de St-Nazaire :** 2e et 4e vendredi de chaque mois de 14h00 à 16h30 sur rdv. Tél. 02 40 22 50 30
- **CAF - mairie d'Herbignac :** tous les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).
  Tél. 0 820 25 44 10 (0,112 € la mn) - www.caf.fr
- **CRAM des Pays de la Loire :** www.cram-pl.fr
  Tél. 3960 pour prendre rendez-vous.
- **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) :**
  à la Maison de l'Enfance le jeudi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous.
  Tél. 06 86 44 68 81 ou ram@herbignac.com
- **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées) :**
  Mme CRAHÉ: 2e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en mairie.
  Tél. 02 41 76 66 04

- **ADDEVA 44 :** 1e et 3e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 en mairie.
- **Secours Populaire :** tous les mercredis de 14h00 à 16h00 et le 1er samedi de chaque mois de 9h00 à 11h00 au complexe sportif.
- **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative) :**
  permanence juridique sans rendez-vous, le 3e jeudi du mois de 14h00 à 17h00 au centre médico-social.
  5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

/DIVERS/

- **Office de Tourisme de Brière :** 02 40 66 85 01
  www.parc-naturel-briere.fr
- **C.A.RE.N.E :** amélioration de l'habitat 2e et 4e lundi de chaque mois de 16h00 à 17h30 en mairie.

PERMANENCES ET SERVICES

/SANTE/

Cabinet médical : 33 bd de la Gare :

- Médecins :
  Dr Guy MARTIN : 02 40 53 25 25
  Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
- Infirmières :
  Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
- Podologue :
  Johanne RIVALLAND : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 19 h 00 au cabinet et à domicile le matin. Tél. 06 81 01 58 36

Dentistes :

Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ :
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64

Kinésithérapeutes :

Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00

Daniel GRES, Dorothé BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir
Tél. 02 40 53 20 45

Orthophoniste :

Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie - Tél. 02 40 88 67 73

Ostéopathes :

Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Cabinet médical, 33 bd de la Gare

Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45

Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

- Pédiatre : Mme le Dr VAN WORMHOUDT
- Puéricultrice : Mme BROUSSARD
- Permanence de la puéricultrice :
  Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32 à la mairie.
  Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre (uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.

Pharmacie :

SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51
25 rue du Lavoir.

Ambulance : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97

Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20 h à 8 h, du samedi 13 h au lundi 8 h les jours fériés pour les urgences vitales : 15 ou 18

/OUVERTURE DE LA MAIRIE/

Ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 9 h 00 - 12 h 00,
Mardi et mercredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00,
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 00,
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00 (permanence état-civil).

Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

/PERMANENCES DES ÉLUS/

Franck HERVY,
Maire : le mercredi de 16 h 30 à 18 h 00 (sur rendez-vous).
Conseiller Général du Canton d'Herbignac :
La Chapelle des Marais (02 40 53 22 02), Assérac (02 40 01 70 00), St-Lyphard (02 40 91 41 08), Herbignac (02 40 88 90 01) :
le vendredi (sur rendez vous).

Marie-Hélène MONTFORT :
1ère Adjointe aux Finances / Administration Générale : sur rendez-vous.

Jean-Claude HALGAND : Adjoint aux Travaux / Voirie :
mardi de 16 h 30 à 18 h 00 sur rendez-vous.

Corinne CHARDOT-HERVY : Adjointe à l'Enfance / Jeunesse / Vie scolaire : sur rendez-vous, sauf le mercredi.

Jean-François JOSSE : Adjoint à l'Urbanisme / Environnement :
mercredi de 16 h 00 à 18 h 00.

Sylvie MAHE : Adjointe à la Solidarité / Action Sociale / /logement social : mardi de 10 h 00 à 12 h 00.

Joël LEGOFF : Adjoint à la Vie Associative / Sports :
vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous.

Marie ROY-LAMOUREUX : Adjointe à la Culture / Communication :
mercredi de 16 h 00 à 18 h 00.

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE « GASTON LEROUX »/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00

Ouverture le mardi de 16 h 30 à 18 h 30.
Le mercredi de 10 h 00 à 13 h 00 et 14 h 30 à 18 h 30.
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi 10 h 00 à 13 h 00.

/POINT EMPLOI/

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15.
Jeudi après-midi sur rendez-vous.
Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères et des bacs jaunes :
Tous les jeudis, à partir de 13 h 30 - Tél. 0 810 110 570
Collectes des encombrants : 2e mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

Mairie de la Chapelle des Marais :

44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax : 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012

(Sous réserve de modifications par les associations)

Mai

1er	**Foire-exposition** organisée par le Comité de Foire Exposition. Complexe sportif - 10h00 à 19h00.
Mar 8	**Cérémonie du 8 mai** avec UNC.
Jeu 10	**Concours de pétanque** (ouvert aux plus de 55 ans) organisé par la Pétanque du Marais - complexe sportif à partir de 13h45.
Ven 11	**Concours de pétanque** organisé par l'APEL - complexe sportif à 18h00.
Dim 20	**Randonnée Cyclo et Pédestre** organisée par le Cyclo du Marais - départ du complexe sportif, salle n°1 de 8h00 à 13h00.
Ven 25	**Don du sang** - salle polyvalente de 16h30 à 19h30.

Juin

Ven 1er	**Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif à partir de 18h00.
Sam 2	**Gala de danse** - salle Krafft à 20h30 organisé par Arc-en-Ciel.
Dim 3	• **Gala de danse** - salle Krafft à 14h30 organisé par Arc-en-Ciel. • **Marché du Terroir** de 9h00 à 13h00 organisé par le Coupis - Esplanade Bernard Legrand. • **Vide grenier** organisé par l'Amicale Laïque - Esplanade Bernard Legrand de 8h00 à 20h00.
Sam 9	**Gala de danse** - salle Krafft à 20h30 - organisé par Arc-en-Ciel.
Sam 16	**Kermesse** organisée par l'OGEC et l'APEL au complexe sportif.
Ven 22	• **Fête de la musique,** centre ville à partir de 19h00. Restauration sur place. • **Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif à partir de 18h00. Restauration sur place.
Sam 30	**Fête de l'école** organisée par l'Amicale Laïque.

Juillet

Sam 7	**Randonnée chantée** organisée par les 3 sections du Coupis - complexe sportif - salle n°4.
Les 21 et 22	**10e Festival de la Vannerie** - Au village de Mayun toute la journée - Animations en journée et Fest-Noz à partir de 21h00 le samedi. Marché du Terroir le dimanche matin. Restauration : un moules-frites est organisé par un collectif d'associations le samedi soir et dimanche midi.
Mar 24	**Don du sang** de 16h30 à 19h30 salle polyvalente.
Sam 28	**Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif à partir de 13h45.

Août

Les 4 et 5	**Concours de chien de défense** - Terrain de Mayun - organisé par le Club Canin de Travail Multi-races de 8h00 à 19h00.
Sam 18	**Concours de pétanque** (ouvert à tous) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif à partir de 13h45.
Dim 19	**Journée du Terroir** - Randonnée organisée par le Coupis de 9h00 à 18h00 au four du Herbé.

Septembre

Dim 9	**Vide grenier** organisé par l'APEL Terrain de Mayun de 7h00 à 19h00.
Les 15 et 16	**Concours de Recherche utilitaire** Terrain de Mayun - organisé par le Club Canin de Travail Multi-races - de 8h00 à 19h00.
Mar 25	**Don du sang** de 16h30 à 19h30 salle polyvalente.

Octobre

Jeu 25	**Concours de pétanque** (ouvert au plus de 55 ans) organisé par la Pétanque du Marais complexe sportif à partir de 13h45.

Novembre

Mar 27	**Don du sang** de 16h30 à 19h30 salle polyvalente.